

Bordereau de versement - Archives départementales du Rhône

Cotes extrêmes du versement	3830 W 1 - 480
Nom du service versant	TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LYON \ Tribunal pour enfants
Intitulé du versement	Dossiers d'assistance éducative
Dates extrêmes	1959-1985
Métrage	48,60 m/l
Modalités d'entrée	Versement du 7 janvier 2003
Conditions d'accès	Versement librement communicable à l'issue d'un délai de 100 ans (justice mineurs).
Observations	Pour cette période, l'intégralité des dossiers a été conservée.
Présentation Contenu	Pour toute recherche nominative, s'adresser au président de salle.
Sommaire	Art. 1-480 : dossiers d'assistance éducative